

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation contact@mupras.com
 0 Prise en charge pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-822630



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Société :

Autre

Total des frais engagés :

Dhs

Dr. TAZI Nasser
Gastro Entérologue
38, Angle Bd Lalla Yacout Rue El Araar
Casablanca - Tél: 0522 22 29 12
INP: 091 33892

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 11/10/23

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>M P 23</i>	<i>Q</i>		<i>300 Dh</i>	INP : 091138812 Dr. TAZI Nassef Gastro Entérologue 38, Angle Bd Lalla Yacout Rue El Aaqr Casablanca - Tél: 0522 22 29 12 INP: 09113882

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ARMACIE OTHMANE et 12 Bloc C, Lissasfa III CASABLANCA Tél: 0522 85 08 59</i>	<i>11/10/2023</i>	<i>442,20</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LIAB</i> <small>Tél: 0522 42 39 60 Fax: 0522 26 22 00</small>	<i>11/10/23</i>	<i>B 400</i>	<i>400 dh</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		A M	P C	I M	I V

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				</

Docteur TAZI Nasser

Diplômé de la faculté
de médecine de Nancy
Spécialiste
des Maladies de l'Appareil Digestif
Endoscopie et échographie Digestives



الدكتور التازي ناصر

خريج كلية الطب ببنسي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
(المعدة-الأمعاء-الكبد-البواسير)

الكشف بالمنظار و الصدى

بالموعود

Sur Rendez-vous

Casablanca, Le :

11 OCT 2023

Dr. TAZI Nasser
Gastro Enterologist

38, Angle Bd Lalla Yacout Rue EL ARAAR
Casablanca - Tél: 0522 22 29 12
INP: 091133892

M^r Ayman MORCSUD

- 1) Biomarital
12300x2 2⁵ S.V
- 2) Auler 1ⁿ & 28 20¹ 05 PP
10200 1 gelule 1g
- 3) Tumetta 150 2⁰ 3 814 01 9⁰
4660x2 1 gelule + 3 gelule

AMM N° : 570/17 DMP/21/NRQ

LOT: 22249
PER: 05/2025
PPV: 102,00 DH

LOT : 3172
PER : 03 - 28
P.P.V : 46 DH 60

LOT : 1591
PER : 01 - 28
P.P.V : 46 DH 60

Dr. TAZI Nasser
Gastro Enterologist
38, Angle Bd Lalla Yacout Rue EL ARAAR
Casablanca - Tél: 0522 22 29 12
INP: 091133892



Scannez moi

LOT: 2307032
FAB: 07/2023
EXP: 07/2026
PVC: 123.000H

38, Angle Bd Lalla Yacout - Rue EL ARAAR

(Ex.Rue Gay Lussac) - Imm BMCI Casablanca 01

Tél.: 0522 22 29 12 - GSM : 06 61 31 84 07

38، زاوية شارع لالة الياقوت وزنقة العرعار

عمارة بيسمى - الدار البيضاء 01

الهاتف : 05 22 22 29 12 المحمول : 06 61 31 84 07



Scannez moi

LOT: 2307032
FAB: 07/2023
EXP: 07/2026
PVC: 123.000H

PTIAL
LIPOFER
microcapsules

capsulé (Lipofér); agent de charge:
alumine et croscarmellose séparée de magnésium:
capsule végétale en HPMC (hypromellose).

PROPRIETES :

BIOMARTIAL est à base de Lipofer.

Le fer est un oligo-élément nécessaire à notre organisme.
il contribue notamment :

- À la synthèse de l'hémoglobine qui assure le transport de l'oxygène,
- Au fonctionnement normal du système immunitaire,
- À réduire la fatigue ,
- Au développement normal des tissus.

CONSEILS D'UTILISATION :

Selon la prescription médicale.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

À conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Food supplement, is not a medicine.

Fabriqué et
Distribué par : 

10 Rue Racine Valfleur, Maarif
Casablanca, Maroc

Site de Fabrication :
Commune Sehel Had Soualem
+212 522 23 22 51
contact@healthinnovation.ma
www.healthinnovation.ma

ONSSA N°: CAPV.59.217:19
N°Enregistrement au ministère de la santé
N° DA20202002312DMP/20UCA/V1

Docteur TAZI Nasser

Diplômé de la faculté
de médecine de Nancy
Spécialiste
des Maladies de l'Appareil Digestif
Endoscopie et échographie Digestives



الدكتور التازي ناصر

خريج كلية الطب ببناتسي
إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي
(المعدة-الأمعاء-الكبد-البواسير)
الكشف بالمنظار و الصدى

Sur Rendez-vous

Casablanca, Le : 11 OCT 2023 الدار البيضاء في :

بالموعد

M^r MORCHID Aymen

Test respiratoire à l'air du C13
= Cible éradication HP,

Dr. TAZI Nasser
Gastro Entérologue
38, Angle Bd Lalla Yacout Rue El Araar
Casablanca - Tél: 0522 22 29 12
INP: 091138892-



38, Angle Bd Lalla Yacout - Rue EL ARAAR
(Ex.Rue Gay Lussac) - Imm BMCI Casablanca 01

Tél.: 0522 22 29 12 - GSM : 06 61 31 84 07

38، زاوية شارع لالة الياقوت وزنقة العرعار
عمراء بيمسي - الدار البيضاء 01
الهاتف : 05 22 22 29 12
06 61 31 84 07 المحمول : 0522 22 29 12



LIAB

المختبر الدولي للتحليفات الطبية
LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Casablanca le, 11-10-2023

FACTURE N° 000299768

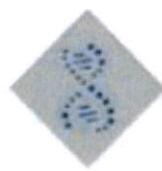
Nom, Prénom du patient : Mr AYMEN MORCHID**Date de l'examen :** 11-10-2023**Type d'examen :** Examen biologique**Demande N° :** 2310110213**Médecin demandeur :** Dr NASSER TAZI**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9106	Forfait traitement autre échantillon Test respiratoire à l'urée	B0 -	B HN

Total des BHN : 700**Montant total en chiffre :** 700DHS.**Montant Total en lettres :** sept cents dirham .

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction
conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.





LIAB

المختبر الدولي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

COMPTE RENDU D'ANALYSES

Medecin Prescripteur : Dr NASSER TAZI

Spécialité :

Adresse :

Correspondant :

Edition du: 16-10-2023 à 15:07

Dossier N° : 2310110213 -

MR AYMEN MORCHID

Né(e) le : 22-02-2002

Prélevé : interne le 12-10-2023

à 10:12

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

BACTERIOLOGIE

Test respiratoire à l'urée (HP)

Index T0 : -25.56

Index T30 : -25.11

Index T30-T0 : 0.45

Résultat Négatif

Interprétation :

IndexT30-T0<ou=5.0 : Test négatif

IndexT30-T0 >5.0 et <ou=10.0 : Test équivoque, à confronter aux données cliniques

IndexT30-T0>10.0 : Test POSITIF

Les examens rendus sous accréditation sont identifiés par le symbole []. il est interdit d'utiliser la marque d'accréditation du LIAB sauf reproduction intégrale du compte rendu des résultats.*

Demande validée biologiquement par : Professeur IDRISI LARBI



Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 7h30–18h30/Samedi et jours fériés : 7h30–13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca - Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/55; -GSM : 06 61 85 78 48

site web : www.liab.co.ma; Email: contact@liab.ma

IF : 50367069 ; CNSS : 2783061 ; Patente : 36341724 ; N'ICE : 002863495000067 ; INPE Biologiste : 097167290 ;

Prélèvement à domicile sur RDV